

Communiqué

Végétalisation verticale

Des premiers résultats, des subventions et un guide de recommandations à l'attention des privés

Lausanne renforce son engagement pour une ville plus verte. En plus de ses actions en faveur du climat, de la biodiversité et de la canopée sur l'espace public, la Ville dévoile aujourd'hui un guide de recommandations dédié aux acteurs privés pour encourager la végétalisation verticale et bénéficier de subventions.

Face aux défis climatiques et environnementaux, la Ville de Lausanne poursuit son engagement pour une urbanisation durable et harmonieuse. En complément de ses actions en faveur du climat, de la biodiversité et de la canopée, la Ville présente aujourd'hui son guide de recommandations « Végétalisation verticale : un petit investissement pour un grand retour ». Ce guide pratique vise à informer et inspirer les propriétaires, les mandataires privés ainsi que la population souhaitant contribuer à la végétalisation du tissu urbain. Dans un contexte de densification, l'objectif est clair : encourager la création et la mise en réseau de surfaces végétalisées pour que nature et urbanité cohabitent en harmonie. Les bénéfices sont multiples :

- **Réguler la température des bâtiments** : les façades végétalisées offrent une isolation naturelle, limitant la surchauffe estivale et contribuant à un meilleur confort thermique.
- **Favoriser la biodiversité** : les plantes grimpantes indigènes créent des habitats propices aux insectes et aux oiseaux, renforçant ainsi le réseau écologique urbain.
- **Améliorer la qualité de l'air** : en absorbant le CO₂, en filtrant les particules fines et en favorisant l'évaporation, les plantes jouent un rôle essentiel dans la purification de l'atmosphère.
- **Renforcer le bien-être et la santé de la population** : au-delà de leurs avantages environnementaux, les espaces végétalisés offrent un cadre de vie plus agréable et apaisant.

Comme l'affirme Natacha Litzistorf, directrice du Logement, de l'environnement et de l'architecture « Lausanne a déjà fait un pas important avec la végétalisation de centaines de toitures et de nombreux ouvrages tels que les murs de la promenade Derrière-Bourg ou du parc de la Brouette. Un potentiel considérable reste toutefois inexploité sur les murs, façades et structures urbaines, publiques comme privées ». Des subventions octroyées par la Ville de Lausanne sont disponibles pour des aménagements nature chez les privés. Elles permettent de subventionner la perméabilisation des surfaces imperméables, la plantation d'arbres, arbustes indigènes et plantes vivaces indigènes.

Un guide pratique à disposition

Élaboré par le Service des parcs et domaines de la Ville, ce guide réunit conseils, exemples et solutions adaptées à chaque situation. Il présente les différentes espèces de plantes grimpantes à favoriser et les dispositifs techniques pour végétaliser efficacement murs et façades. Disponible en ligne sur le site de la Ville et en version imprimée à Info cité (place de la Palud), il s'adresse à toutes celles et ceux qui souhaitent agir pour un environnement plus vert.

La Municipalité de Lausanne

Pour plus d'informations :

www.lausanne.ch/ouvrages-vegetalises

www.lausanne.ch/subventions-nature

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :

- **Natacha Litzistorf, conseillère municipale, Direction logement, environnement et architecture, +41 79 647 99 85**

Lausanne, le 13 mai 2025